



## ENVIE DE PARTICIPER À LA VIE DE LA COMMUNE ?

Des petits chantiers participatifs vont être organisés courant 2027, par exemple les premières rénovations sur la place (allées et passage pour le bus).

D'ores et déjà, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des élus ou en mairie.

Le but sera aussi de se rencontrer et d'échanger autour d'un café-croissants. Nous serons heureux de votre participation.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Rendez-vous sur la place Maurice Bedel à 10 heures 30 pour la commémoration du 11 novembre et le dépôt de gerbe au monument aux morts.



## LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le **samedi 14 novembre 2026** à midi au château de la Motte à Usseau.

Pour ceux qui ont choisi le colis, il sera distribué courant décembre.



## PROCÉDURE D'AMENDE ADMINISTRATIVE

Compte tenu de la recrudescence des dépôts sauvages dans la commune, le conseil municipal a décidé par délibération d'instaurer une procédure d'amende administrative.



- Dès que le producteur ou le détenteur initial de déchets est identifié, le Maire l'avise des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions administratives encourues.
- Après avoir informé l'intéressé de la possibilité de présenter des observations écrites ou orales dans un délai de 10 jours, le Maire peut ordonner le paiement d'une amende.

**Les montants de l'amende administrative qui seront appliqués par arrêté du Maire sont les suivants :**

- Dépôt sauvage de 0 à 6 m<sup>3</sup> : **600 €** majorés du coût du traitement des déchets.
- Dépôt sauvage au-delà de 6 m<sup>3</sup> : **1 000 €** majorés du coût du traitement des déchets.



## RÈGLES SUR LES CHIENS DE CATÉGORIE

Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique. En France, ces chiens sont classés en deux catégories : **chien d'attaque et chien de garde et de défense.**

Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces catégories, vous êtes soumis à certaines obligations (permis de détention délivré par le Maire de la commune de résidence, évaluation comportementale de l'animal, conditions spécifiques d'accès de l'animal aux espaces publics, etc.).



Plus d'informations :  
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

## Petit rappel

**Halloween, le 31 octobre.**  
RDV sur la place à **17 h 00.**



[www.usseau86.fr](http://www.usseau86.fr)



Contact : 05.49.02.72.24



2 place Maurice Bedel – 86230 Usseau

# USSEAU

## Newsletter Communale – Novembre & Décembre 2026



### LE RYTZ

- Nouveaux horaires** : tous les vendredis fermeture à 21h.
- Après-midi belote** : 15h, les mardis 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre.
- Ateliers loisirs créatifs** : 15h, les mardis 10 novembre et 8 décembre.
- Dégustation d'huîtres** : sur place ou à emporter, les dimanches 8 novembre et 13 décembre.
- Soirée Beaujolais Nouveau** : samedi 28 novembre, 19h – minuit, menu spécial, assiettes apéro, cocktail, musique..
- Soirée Usseau Montagne** : samedi 19 décembre, 19h – minuit, ambiance station de ski, sur le terrain derrière le bar. Tartiflette, vin chaud...
- Sortie cinéma (NOUVEAU)** : tous les derniers jeudis soir du mois au Loft à Châtellerauld, en covoiturage, tarif préférentiel 7 €. Jeudi 26 novembre et 31 décembre (spécial réveillon, nous partagerons un buffet au retour, sur réservation : 30 € cinéma compris).
- Fermeture** : du jeudi 12 au **lundi 16 novembre inclus**. **Ouvert le 25 décembre de 8h à 13h**, fermeture du 26 au 28 décembre.



### LA PAROISSE

- Messe à Usseau** : dimanche 8 novembre à 9h15.
- Messes en semaine** : tous les jeudis à 9h.
- TOUSSAINT** : St Gervais à 9h15 / Dangé à 11h.
- NOËL** : le 24 : 18h30 à St Gervais / 22h à Dangé le 25 : 11h à Dangé.
- Horaires des messes de la paroisse** : [messes.info](http://messes.info)
- Contacts** : 06 19 96 80 79 / 06 85 39 08 67
- Plus d'informations sur** : [www.paroissesaintdamien.fr](http://www.paroissesaintdamien.fr)



### LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



**Fermeture** :  
le vendredi 16 octobre,  
reprise le lundi 2 novembre  
et du vendredi 18 décembre,  
reprise le 4 janvier 2027  
(vacances scolaires).

**Rappel des horaires  
d'ouverture** :  
le lundi de 15h à 18h30  
et les mercredis 4 novembre  
et 2 décembre de 14h à 16h.



### LES RDV D'USSEAU

Fin de saison pour notre association.  
Des bénévoles passeront chez vous pour  
vous proposer nos calendriers, merci de leur  
réserver un bon accueil et de votre soutien.  
Rendez-vous en mars 2027 pour une nouvelle  
saison de passion mécanique.



### L'AUTR'SCÈNE

La troupe L'autr'Scène prépare  
sa prochaine pièce et recrute  
des futurs comédiens.

Alors, n'hésitez pas, venez partager  
une belle aventure théâtrale.

Vous pouvez nous contacter  
sur notre mail :  
[theatreusseau@gmail.com](mailto:theatreusseau@gmail.com)



### COMITÉ DES FÊTES

#### **Le Marché de Noël revient à Usseau !**

Le Comité des Fêtes d'Usseau vous **donne rendez-vous le samedi 5 décembre 2026 de 9h00 à 19h00** pour la 4<sup>e</sup> édition de son Marché de Noël, dans le magnifique cadre du Château de la Motte.

Venez profiter de la magie de Noël dans ce lieu plein de charme : producteurs locaux, idées cadeaux, bar à huîtres, buvette et restauration seront au rendez-vous.



Quelques places sont encore disponibles  
pour les exposants et le Comité recherche  
également des bénévoles pour rejoindre  
l'équipe et partager de bons moments.

06 62 13 64 81



[comitedesfetesusseau@gmail.com](mailto:comitedesfetesusseau@gmail.com)



Ou contactez-nous directement via la page  
Facebook du Comité des Fêtes d'Usseau.



**Rendez-vous  
au Château de la Motte  
pour partager ensemble  
la magie de Noël !**



[www.usseau86.fr](http://www.usseau86.fr)



Contact : 05 49 02 72 24



2 place Maurice Bedel – 86230 Usseau